Swisscoc

Déclaration de perte du certificat de conformité (COC)

À remplir et à signer par le détenteur du véhicule, puis à déposer en photo ou en scan dans le formulaire de commande.

Détenteur du véhicule

Nom et prénom (ou raison sociale)

Adresse

NPA, localité, pays

Véhicule

Marque et modèle

Abarth

Numéro de châssis (VIN)

Date de 1re immatriculation

Déclaration

Je soussigné(e) déclare, sous ma responsabilité pleine et entière, que le certificat de conformité (COC) d'origine du véhicule décrit ci-dessus a été perdu, ou ne m'a jamais été remis. Il n'est ni en ma possession, ni en celle d'un précédent propriétaire. Je demande qu'un nouveau certificat soit établi pour ce véhicule. Si le document d'origine est retrouvé, je m'engage à ne pas l'utiliser en plus du nouveau certificat.

Lieu et date

Signature du détenteur et/ou cachet de l'entreprise